



CONFÉRENCE NATIONALE

La réglementation par orientation: conceptualisation et rédaction des textes réglementaires au 21^e siècle

Les 8 et 9 septembre 2014
Centre des congrès
55, promenade Colonel By
Ottawa

ICAJ INSTITUT CANADIEN
D'ADMINISTRATION
DE LA JUSTICE

Écouter. Apprendre. Inspirer.

L'Institut canadien d'administration de la justice participe à l'avancement et à l'amélioration de l'administration de la justice en desservant la communauté spécialisée en rédaction juridique. Il organise des conférences et des webinaires sur la rédaction juridique qui sont une source de perfectionnement pour les spécialistes de la rédaction législative de tout le Canada.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

La réglementation par orientation:

conceptualisation et rédaction des textes réglementaires au 21^e siècle

Les 8 et 9 septembre 2014
Centre des congrès d'Ottawa

POUR S'INSCRIRE

Prière de remplir et de retourner le présent formulaire avec votre paiement:

Institut canadien d'administration de la justice
Faculté de droit, Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. Centre-ville,
3101, chemin de la Tour, pièce A-3421
Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél.: 514-343-6157 Téléc.: 514-343-6296
Courriel: ciaj@ciaj-icaj.ca <http://www.ciaj-icaj.ca>

Nom: _____ Prénom: _____

Titre qui figurera sur le porte-nom: _____

Organisme: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Courriel: _____

Téléphone: _____ Téléc: _____

Je parle le français l'anglais les deux

(Les services d'interprétation simultanée sont offerts pendant toute la conférence)

FRAIS D'INSCRIPTION

695 \$ pour les membres de l'ICAJ **795 \$** pour les non-membres
(Déjeuners, réception et matériel distribué à la conférence compris)

Restrictions alimentaires?

Lesquelles? _____

Paiement

Chèque MasterCard Visa AmEx Facture

No. de carte _____ Date d'expiration _____

Signature/Nom sur la carte _____

HÉBERGEMENT: Un nombre limité de chambres a été réservé à l'Hôtel Westin Ottawa, 11, promenade Colonel By, Ottawa (Ontario) K1N 9H4 Tél: 1-888-627-8528 ou 613-560-7000, Téléc: 613-234-5396 www.westin.com/ottawa à 189 \$ pour une ou deux personnes (taxes en sus). Les participants sont priés de faire leurs propres réservations avant le 7 août 2014 pour se prévaloir de ce tarif.

FRAIS D'ANNULATION: Les demandes d'annulation doivent être adressées par écrit à l'ICAJ au plus tard sept (7) jours avant la tenue de l'événement. Des frais d'annulation de 50 \$ seront perçus pour toute demande d'annulation reçue en temps utile. Dans les autres cas, les frais d'inscription ne sont pas remboursables, mais un participant substitut peut être désigné.

L'ICAJ collabore également avec des partenaires clés, tels l'Association des conseillers parlementaires au Canada, l'Association des conseillers législatifs au Canada, ainsi que d'autres associations professionnelles oeuvrant dans des domaines connexes.

Êtes-vous membre de l'Institut canadien d'administration de la justice?

Devenez-le maintenant!

Catégories de membres et cotisations

Membre individuel **150 \$**

Les membres en exercice ont accès à toute la documentation disponible sur le site web de l'ICAJ.

Membre retraité/e **75 \$**

Les membres à la retraite ont les mêmes privilèges que les membres individuels

Membre étudiant(e) **10 \$**

Les membres inscrits comme étudiants à temps plein ont les mêmes privilèges que les membres individuels..

Donateur **155 \$ +**

Plutôt que d'adhérer comme membre, vous pouvez faire un don. Vous obtenez alors un reçu d'impôt pour don charitable (No. d'enregistrement 10686 1529 RR 0001).

Les donateurs, les membres individuels, les retraité(e)s et les étudiant(e)s reçoivent toute information concernant les programmes et activités de l'ICAJ..

Membre institutionnel

Le statut de membre institutionnel est offert aux entreprises, cabinets d'avocats, organismes gouvernementaux, organismes administratifs, facultés et autres organisations

(Voir le site web de l'ICAJ sous Comment devenir membre à www.ciaj-icaj.ca.)

Je veux devenir membre

Oui Non

(voir la catégorie cochée ci-haut)

La cotisation est comprise dans les frais d'inscription

Oui Non (facturer svp)

Pour en savoir plus sur l'ICAJ, sur les avantages de votre adhésion et comment vous pouvez vous investir dans l'Institut, communiquer avec nous en personne ou visiter notre site à <http://www.ciaj-icaj.ca>.



Cette conférence est organisée par le Comité de rédaction législative de l'ICAJ, présidé par John Mark Keyes, ancien premier conseiller législatif du Canada. La conférence abordera les questions relatives à l'élaboration et à l'utilisation d'instruments réglementaires. On examinera en quoi le nouveau concept de réglementation par orientation modifie le paysage réglementaire en favorisant des changements de comportement plutôt qu'en dictant une ligne de conduite au moyen de règles contraignantes. La conférence se penchera également sur de nombreux aspects et développements importants concernant les instruments réglementaires, y compris la participation du public à l'élaboration des règlements, les questions rédactionnelles en matière de réglementation, l'incorporation de normes par renvoi, l'accès du public à la législation et l'examen parlementaire de la réglementation. Une revue de la jurisprudence récente relative aux instruments réglementaires sera également présentée ainsi qu'une allocution de l'honorable Thomas Cromwell, juge de la Cour suprême du Canada, sur l'accès au droit.

Comité organisateur

John Mark Keyes (président)	Janet Erasmus, c.r.	Professeur Hoi Kong	Kimberly Poffenroth
Mark Audcent	Philippe Hallée	Pamela Muir	Mark Spakowski
Jean-François Couture	Laura Hopkins	Peter Pagano, c.r.	
Richard Denis	Barbara Kincaid		

LUNDI 8 SEPTEMBRE

8h15 INSCRIPTION

8h45 MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

Coprésidents de la conférence

Richard Denis, légiste adjoint et conseiller parlementaire, Chambre des communes, Ottawa (On)
Pamela Muir, première conseillère législative du Yukon, Whitehorse (Yk)

9h00 ALLOCUTION D'OUVERTURE

Introduction **John Mark Keyes**, professeur adjoint, Faculté de droit, Université d'Ottawa (section de Common Law), ancien premier conseiller législatif du Canada, Ottawa (On)

Conférencier d'honneur **Alberto Alemanno**, professeur titulaire de la Chaire Jean Monnet en droit européen, HEC, Paris (France) et Global Professor of Law - NYU School of Law

9h30 LA RÉGLEMENTATION PAR ORIENTATION ET AUTRES TECHNIQUES DE RÉGLEMENTATION

Description

Modérateur **John Mark Keyes**, professeur adjoint, Faculté de droit, Université d'Ottawa (section de Common Law), ancien premier conseiller législatif du Canada, Ottawa (On)

Panélistes **Alberto Alemanno**, professeur titulaire de la Chaire Jean Monnet en droit européen, HEC, Paris (France) et Global Professor of Law - NYU School of Law

WA Bogart, professeur d'université et professeur de droit, Université de Windsor, Toronto (On)

10h30 PAUSE RÉSEAUTAGE

11h00 PARTICIPATION DU PUBLIC À L'ÉLABORATION DE LA RÉGLEMENTATION

Description

Modérateur **Hoi Kong**, chercheur en droit du développement durable, Hydro-Québec, et professeur agrégé, Faculté de droit, Université McGill, Montréal (Qc)

Panélistes **Cynthia Farina**, titulaire de recherche William G. McRoberts en administration du droit et chercheuse principale du projet sur l'élaboration électronique de la réglementation (CeRI), Faculté de droit, Université Cornell, Ithaca, NY (ÉU)

France Houle, professeure titulaire, Faculté de droit, Université de Montréal, Montréal (Qc)

12h00 DÉJEUNER

13h30 JURISPRUDENCE RÉCENTE EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Introduction **Pamela Muir**, première conseillère législative du Yukon, Whitehorse (Yk)

Conférencier **John Mark Keyes**, professeur adjoint, Faculté de droit, Université d'Ottawa (section de Common Law), ancien premier conseiller législatif du Canada, Ottawa (On)

14h30 PAUSE RÉSEAUTAGE

15h00 INCORPORATION PAR RENVOI - TECHNIQUE MODERNE DE RÉGLEMENTATION: AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Dans un monde de plus en plus complexe, des normes sont élaborées aux niveaux provincial / territorial, national et international pour répondre à des questions sociales, économiques, de santé et de sécurité. Ces normes sont parfois incorporées par renvoi dans les lois et les règlements. Bien que cette technique favorise une plus grande harmonisation des normes et des gains d'efficacité, son utilisation croissante a des implications d'ordre rédactionnel et présente des défis de mise en œuvre pour les gouvernements. Cette session examinera le rôle des associations de normalisation, pourquoi et comment les normes sont élaborées et qui est impliqué. Les questions d'imputabilité, d'accessibilité, de procédure, de force exécutoire et de risques liés à cet outil important de la réglementation moderne seront également discutées.

Modérateur **Mark Spakowski**, premier conseiller législatif de l'Ontario, Toronto (On)

Panélistes **Michel Girard**, vice-président, Direction des politiques et des relations avec les intervenants, Conseil canadien des normes, Ottawa (On)

Patricia Pledge, avocate-conseil, Justice Canada, Ottawa (On)

Shannon DeLeskie, avocate, Direction des services juridiques, Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et des Affaires rurales (Ontario), Toronto (On)

17h00 FIN DU JOUR 1

17h30 RÉCEPTION À LA COUR SUPRÊME DU CANADA

MARDI 9 SEPTEMBRE

8h45 APERÇU DE LA JOURNÉE ET ANNONCES

Coprésidents de la conférence

Richard Denis, légiste adjoint et conseiller parlementaire, Chambre des communes, Ottawa (On)

Pamela Muir, première conseillère législative du Yukon, Whitehorse (Yk)

9H00

ATELIERS

Exercices destinés aux rédacteurs de lois et de règlements

Séance en anglais RÉDIGER DES LOIS ET RÉGLEMENTS BIEN ACCORDÉS

Cet atelier examinera la manière de rédiger les lois et règlements afin que leur agencement en facilite la lecture et la compréhension. Diverses approches seront discutées, notamment l'utilisation de « signalisation » tant dans les lois que dans les règlements, ainsi que les différentes façons de structurer et de présenter les habilitations réglementaires.

Animatrice **Janet Erasmus**, c.r., conseillère législative, Ministère de la Justice de la Colombie-Britannique, Victoria (C-B)

Présentation **Laura Hopkins**, conseillère législative, Ministère du Procureur général (Ontario), Toronto (On)

Ann McLean, conseillère législative, Ministère de la Justice de la Colombie-Britannique, Victoria (C-B)

Séance en français ÉLÉMENTS ESSENTIELS À CONSIDÉRER EN MATIÈRE DE RÉDACTION RÉGLEMENTAIRE

Cet atelier abordera les questions essentielles que doit se poser le légiste lors de l'élaboration d'habilitations réglementaires, notamment en ce qui a trait au partage des normes entre la loi et le règlement, au choix de l'autorité réglementaire, à l'identification proactive des normes nécessaires à la mise en œuvre de la loi, au degré de précision des habilitations et à leur positionnement dans la loi.

Animateur **Jean-François Couture**, légiste, Secrétariat à la Législation, Ministère du Conseil exécutif du Québec, Québec (Qc)

Présentation **Lyne Martineau**, avocate, Ministère de la Justice du Québec, Québec (Qc)

Séance bilingue LES HABILITATIONS RÉGLEMENTAIRES INSUFFISANTES OU IMPRÉCISES

Cet atelier abordera les approches adoptées dans différentes juridictions pour élaborer des règlements alors que le pouvoir pour ce faire est imprécis ou insuffisant. Les participants seront invités à discuter des questions juridiques et éthiques suivantes: quand et comment donner conseil aux clients, jusqu'à quel point les conseillers législatifs doivent-ils être proactifs dans la proposition de solutions originales là où l'habilitation réglementaire est incertaine, à quelles stratégies le conseiller législatif peut-il recourir quand le client refuse les conseils donnés.

Modératrice **Kimberly A Poffenroth**, première conseillère législative du Nouveau-Brunswick, Fredericton (NB)

Présentation **Eric P Boucher**, avocat, Services législatifs, Cabinet du procureur général du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N-B)

Jacinthe Bourdages, avocate générale et directrice, Groupe des services consultatifs et de révision législative, Justice Canada, Ottawa (On)

Valérie Bietlot, conseillère juridique, Ville d'Ottawa, Ottawa (On)

10h15 PAUSE RÉSEAUTAGE

10h45 ATELIERS (répétition)

12h00 DÉJEUNER RÉSEAUTAGE ET PRÉSENTATION SUR L'ACCÈS AU DROIT

Introduction **John Mark Keyes**, professeur adjoint, Faculté de droit, Université d'Ottawa (section de Common Law), ancien premier conseiller législatif du Canada, Ottawa (On)

Conférencier invité **Le Juge Thomas Cromwell**, Cour suprême du Canada, Ottawa (On)

13h30 L'ACCÈS VÉRITABLE DU PUBLIC AUX LOIS

Les lois et règlements sont-ils compris par les publics visés? Les dernières versions en sont-elles facilement accessibles? L'accès en ligne des lois devenant la norme, les attentes et les besoins du public évoluent en conséquence. Assurer une réelle accessibilité à des lois de plus en plus complexes est un défi croissant pour les rédacteurs législatifs. Un jeu subtil prend place entre les principes conventionnels de rédaction, la conception d'interfaces utilisateurs et les exigences que requiert la gestion de bases de données. Le panel recensera les nouvelles recherches en la matière et explorera les façons d'améliorer l'accès aux lois.

Modérateur **Peter Pagano**, cr, premier conseiller législatif de l'Alberta, Edmonton (Ab)

Panélistes **Daniel Poulin**, président, LEXUM, Montréal (Qc)

Julie Mathews, directrice générale, Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO), Toronto (On)

Alison Bertlin, conseillère parlementaire adjointe, Cabinet du conseiller parlementaire, Londres (R-U)

15h00 PAUSE RÉSEAUTAGE

15h15 RÉVISION PARLEMENTAIRE DE LA RÉGLEMENTATION

Cette session portera sur la façon dont les organes parlementaires contrôlent la délégation des pouvoirs législatifs et l'exercice de ces pouvoirs délégués, en particulier au sein des commissions.

Modérateur **Mark Audcent**, ancien légiste et conseiller parlementaire au Sénat, Ottawa (On)

Panélistes **Stephen Argument**, conseiller juridique du Comité permanent des règlements et des ordonnances du Sénat, Canberra (Australie)

Peter Davis, avocat de la législation nationale, Chambre des communes, Parlement du R-U, Londres (R-U)

Peter Bernhardt, avocat général au Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, Parlement du Canada, Ottawa (On)

17h00 CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE

Coprésidents de la Conférence

Richard Denis, légiste adjoint et conseiller parlementaire, Chambre des communes, Ottawa (On)

Pamela Muir, première conseillère législative du Yukon, Whitehorse (Yk)

Le programme est sujet à changement